tableau de bord du vétérinaire chef d'entreprise

Indices et repères économiques

- Évolution de l'activité canine (source : Panelvet) :

• mensuelle (novembre 2014 par rapport à novembre 2013) : + 3,5 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps,

• sur un an (décembre 2013 - novembre 2014) : + 6,1 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps.

- Évolution de l'activité Productions animales (source : Panelvet) :

• mensuelle (novembre 2014 par rapport à novembre 2013) : **- 15,1 %** du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps ;

• sur un an (décembre 2013 - novembre 2014) : **- 4,3 %** du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps.

- Évolution du marché des produits de santé animale* (source : AIEMV*) :

• trimestrielle : + 9,86 % au 3e trimestre 2014 par rapport au 3e trimestre 2013 (évolution hors petfood), + 3,60 pour le petfood seul ; cette évolution était de + 8,59 % au 2e trimestre 2014 et de + 4,85 % au 1er trimestre 2014 (évolution hors petfood), et respectivement de + 3,19 % et de + 3,62 % pour le petfood seul ;

• sur un an : + 1,16 % en 2013 par rapport à 2012 (= marché total ; pour le marché hors petfood : + 1,04 % ; pour le petfood seul : + 5,55 %), après + 4,13 % en 2012 par rapport à 2011 et + 6,39 % en 2011 par rapport à 2010.

- Inflation (ensemble des ménages hors tabac, source : Insee) : **- 0,2 %** en novembre 2014 ; + 0,3 % sur les douze derniers mois (décembre 2013 à novembre 2014).

- Valeur de l'AMO et de l'AMV :** AMO (valeur de référence qui peut être utile à l'évaluation des honoraires) = 14,14 pour 2015 (elle était de 14,08 pour 2014, soit une augmentation de 0,43 %) ; le montant de l'AMV pour 2015 n'est pas encore confirmé (valeur utilisée par l'État pour la rémunération des vétérinaires mandatés) ; la valeur de l'AMV de 2013 (13,85 euros hors taxe) avait été reconduite à l'identique en 2014.

Emploi salarié

- Valeur du point pour la rémunération du personnel auxiliaire et vétérinaire : 14,55 euros depuis le 1er janvier 2015 (au lieu de 14,45 en 2014, soit une augmentation de 0,69 %) (grilles des salaires disponibles sur le site www.snvel.fr).

- Valeur du Smic : 9,61 euros/h ou 1 457,52 euros/mois depuis le 1er janvier 2015 (au lieu de 9,53 euros/h ou 1 445,38 euros/mois en 2014, soit une revalorisation de 0,8 %). ■

Ce tableau de bord est publié dans chaque première édition du mois.

* Ventes de produits commercialisés par les ayants droit adhérents de l'Association interprofessionnelle d'étude du médicament vétérinaire (AIEMV) : médicaments vétérinaires (produits soumis à AMM) mais aussi produits de santé animale hors AMM (produits d'hygiène, petfood, parapharmacie...).

** AMO : acte médical ordinal (fixé par l'Ordre des vétérinaires) ; AMV : acte médical vétérinaire (fixé par l'État).

Le chiffre du mois : + 2,6 %, augmentation des tarifs SNCF au 1er janvier 2015

Valovet

La SNCF vient d'annoncer une hausse de ses tarifs « *de 2,6 %, sauf pour les prix d'appel et les abonnements* », alors que l'inflation à fin novembre est de + 0,3 % sur 12 mois.

Deux notions sont intéressantes dans cette annonce : tout d'abord décider d'une augmentation non pas en tenant compte de l'inflation mais des coûts prévisibles sur l'année à venir afin de préserver la santé de l'entreprise, puis cibler sur certains tarifs une politique de prix différente avec peu ou pas d'augmentation.

Les vétérinaires vont pouvoir s'en inspirer.

Leurs coûts vont être impactés en tout premier lieu par l'arrêt des remises sur les antibiotiques, qui aujourd'hui n'est pas compensé par la baisse des prix d'achat. Ensuite, s'ils appliquent une marge identique en pourcentage sur un prix d'achat plus bas, celle-ci va diminuer en valeur absolue. Et enfin, s'ils tiennent leur promesse de baisser leurs prescriptions de 25 %, leur marge finale sera également affectée.

Politique de prix ciblée

La solution sera soit d'augmenter le prix client des antibiotiques, soit de compenser en facturant un acte de prescription et un acte de délivrance (comme les pharmaciens, qui appliquent depuis le 1er janvier des honoraires par boîte et par ordonnance), soit encore d'augmenter tous les actes d'un pourcentage qui permettra de récupérer le manque à gagner.

On comprend déjà que la politique de prix des vétérinaires en 2015 va se faire de façon ciblée pour les antibiotiques.

Il va en être de même sur les produits concurrentiels, tels que les APE, API, aliments, et tous les médicaments des maladies chroniques (cardiologie, arthrose et endocrinologie essentiellement). On a vu récemment que Caninsulin ND était parmi les produits vétérinaires les plus vendus en pharmacie.

Ces produits risquent même de voir leurs prix baisser chez les vétérinaires qui voudront continuer à en délivrer. Ce raisonnement permettra de garder ou de récupérer de la fréquentation dans leurs cliniques en affichant des prix « dans le marché », tout en revalorisant des actes qui sont souvent sous-estimés, voire non facturés.

Meilleur suivi clinique des malades chroniques

On en revient au modèle SNCF avec une augmentation de 2 à 3 % ou plus sur les actes non concurrentiels, pour compenser la baisse de certains prix et l'augmentation de certains coûts : la marge perdue sur la baisse des produits pourra être compensée par un meilleur suivi clinique des malades chroniques, avec des visites plus fréquentes sans augmentation du panier moyen pour le propriétaire et une moindre dépendance au médicament pour le vétérinaire.

Le système d'abonnement appliqué aux Etats-Unis, en Espagne ou au Portugal pourrait aussi favoriser une meilleure médicalisation de nos patients, les premières expériences commencent à voir le jour en France. Valovet va suivre de près ce sujet.

Il restera à surveiller grâce à un tableau de bord mensuel la quantité réalisée pour les 20 % d'actes qui constituent 80 % du chiffre d'affaires et adapter sa politique de prix si possible chaque trimestre en fonction des résultats obtenus.

Et il ne faudra pas oublier que tout ce travail de gestion pour le suivi des coûts, pour la surveillance des concurrents et pour la valorisation du fichier client va prendre du temps, dont le coût devra également être compensé par une augmentation des prix... ■

AUGMENTATIONS OBSERVÉES EN FRANCE EN 2014

Inflation	**+ 0,3 % ***
SMIC	**+ 1,1 % ***
Loyers	**+ 1,5 % ***
Médicament vétérinaire	**+3,0 % ******
Taxi	**+3,9 % *****
Big Mac ®	**+ 8,3 %****

** INSEE*
*** Indice Big Mac The Economist*
**** service-public.fr*
***** Alcyon*

QUELQUES AUGMENTATIONS PRÉVUES AU 1er JANVIER 2015

Valeur du point de salaire	**+ 0,7 %**
SMIC	**+ 0,8 %**
SNCF	**+ 2,6 %**
Timbres	**+ 7 %**
Retraite complémentaire	**+ 2,9 %**